

**LA PRÉSIDENTE :**

1000

Merci beaucoup, Monsieur. J'appellerais maintenant messieurs Provencher et Cloutier, s'il vous plaît.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1005

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

1010

Bonsoir, Monsieur! Alors vous êtes Monsieur?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1015

Martin Cloutier.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Cloutier, Monsieur Provencher.

1020

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1025

Citoyen de Pointe-Saint-Charles, donc je connais la région et membre aussi, je participe à l'Opération populaire d'aménagement au comité de suivi de l'Opération populaire d'aménagement qui a été nommée précédemment. Je ne veux juste pas décevoir vos attentes. C'est un mémoire qui est présenté aussi avec Action-Gardien. Nous deux, on vient vous présenter le volet environnement et accès aux berges et au fleuve. Donc les questions, on m'a dit, pourront être répondues plutôt lundi par un autre volet. Il y a plusieurs parties au mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1030

On va les réserver alors.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1035

Désolé de vous décevoir ce soir.

**LA PRÉSIDENTE :**

1040

Je vous en prie.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1045

On va vous présenter d'autre chose. C'est ça. Donc je fais partie de l'Opération populaire d'aménagement et puis c'est ce volet-là qu'on veut vous présenter. Yves va commencer avec le côté environnement, puis je vais suivre avec le côté accès aux berges du canal et au fleuve.

**M. YVES PROVENCHER :**

1050

Bonjour! Donc au niveau de l'environnement dans le secteur, un des plus grands enjeux, c'est l'enjeu du transport. Comme on peut le voir ici sur l'image, aujourd'hui au Québec, depuis plusieurs années, c'est le secteur des transports qui fait le plus de gaz à effet de serre et dans le secteur Bridge-Bonaventure, c'est un secteur très enclavé et qui a beaucoup de trafic de transit dans le secteur. Donc sur les rues Wellington, Bridge et Mill.

1055

Puis, on parle aujourd'hui de vouloir atteindre les objectifs en réduction des gaz à effet de serre pour la région de Montréal, et ça, pour nous, c'est une bonne occasion d'utiliser ce secteur-là comme une source de réduction pour entre autres réduire le transit, mais aussi imaginer autrement qu'est-ce qu'on peut faire pour le transport là. Il n'y a pas beaucoup de transport actif

1060 ou piéton qui est possible dans le coin et c'est quelque chose qu'on voudrait améliorer aussi pour avoir plus d'accès pour la population de Pointe-Saint-Charles.

1065 Donc ici on peut voir une carte de toutes ces nuisances-là. En noir, c'est les transports ferroviaires et en jaune-rouge, c'est les transports routiers. Toutes ces nuisances-là produisent aussi beaucoup de bruit et de pollution de l'air et on souhaite que les projets qui verront le jour dans le futur, dans ce secteur-là, puissent faire une attention particulière à ces nuisances au niveau du bruit et de la pollution de l'air pour réduire les nuisances pendant les travaux mais aussi par la suite et ne pas simplement que ces nuisances-là reviennent au niveau de base que c'est actuellement, mais aussi réparer les erreurs du passé pour que ces nuisances-là puissent être atténuées encore plus.

1070 Au niveau des îlots de chaleur, c'est un autre très grand enjeu dans le secteur. C'est un secteur extrêmement minéralisé. Il y a beaucoup de stationnements, beaucoup de routes, pas beaucoup d'arbres. Donc on peut voir en rouge, il y a vraiment beaucoup de... C'est un secteur qui est jugé comme très chaud. Et on souhaite aussi que ce soit quelque chose qui est pensé dans les futurs projets, entre autres au niveau des parcs mais aussi des stationnements et tout ça.

1080 Et puis, il y a aussi la gestion des eaux à travers toute la même thématique. Pour la gestion des eaux, la firme Ouranos projette qu'il y aurait des pluies extrêmes qui augmenteraient de 10 à 20 % dans les années futures et puis ces eaux-là risquent d'aller dans les canaux qui sont déjà surchargés. Alors on propose ici de faire des... De penser en général à la perméabilisation des sols pour éviter qu'ils soient perméables. Donc on peut faire des bassins de rétention. On propose entre autres d'élargir le bassin Wellington jusqu'à la rue Bridge pour en venir à son tracé d'antan pour peut-être le faire devenir comme un bassin de rétention des eaux pluviales.

1085

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1090 Comme on voit ici, ça a été un peu discuté, il y a eu au fil des années, Pointe-Saint-Charles qui avait un accès privilégié au fleuve l'a perdu. On voit la ligne rose de 1801, puis suite aux multiples remblaiements et dépotoirs, on a totalement perdu l'accès au fleuve. Donc même je crois que Pointe-Saint-Charles est un des seuls quartiers de Montréal qui est à proximité de l'eau, pour lequel les résidents n'ont absolument pas accès au fleuve. En plus, pour ajouter à ça, non seulement c'est loin et c'est du remplissage, mais en plus, il y a l'autoroute Bonaventure qui  
1095 enclave encore plus, qui ajoute à l'enclavement.

Donc le projet, ça serait d'utiliser les déplacements futurs de l'autoroute Bonaventure pour en faire un lien vert. On vient un petit peu se joindre au premier présentateur, de voir que... Si vous connaissez un peu Verdun, à Verdun et LaSalle, il y a déjà des accès publics au fleuve. Donc on pourrait continuer à utiliser le réaménagement suite au pont Champlain et tout pour faire une bordure verte qui s'en va jusqu'à la Cité du Havre, donc avoir une connexion. Et, bien sûr, il y a des enclaves qui sont inévitables, le système ferroviaire est là, je ne pense pas qu'il va disparaître demain matin, donc il faudrait qu'il y ait une passerelle. On propose dans notre mémoire d'avoir une passerelle, ici, au parc Marguerite-Bourgeoys. Ça, c'est une idée qui avait  
1100 déjà été énoncée à une autre Opération populaire d'aménagement en 2007 sur les terrains du CN, pour l'aménagement du terrain du CN, les citoyens, on avait présenté ça, et là, l'Opération populaire qui a eu lieu en 2019 cet été l'a représentée aussi.

1110 Il y a eu un projet d'aménagement de parc suite... Parce que là, il y avait eu beaucoup, avec les travaux du pont Champlain, on sait que ça va être réaménagé en parc, l'espace, ça va être un futur parc. Donc, pour y avoir accès, ça vous donnerait même accès à la Maison Marguerite-Bourgeoys qui, elle, était autrefois sur le bord du fleuve, elle est à la jonction du premier parc qui est existant, bon, il y a deux espaces verts là, Jeanne Le Ber et Marguerite-Bourgeoys, donc la maison est là, la maison ancestrale est là.

1115 Il y a aussi les accès – on n'a pas plusieurs images à vous montrer – mais le canal aussi

1120 est un facteur. L'accès aux berges du canal est difficile. De plus en plus, il y a des projets de  
condos, des murs qui s'érigent, c'est privatisé. Même lorsqu'on est sur la rue Saint-Patrick, on a  
de la difficulté même à voir à certains endroits le canal, d'imaginer que le canal est là. Bon, il y a  
la piste cyclable, le parc linéaire de Parcs Canada, mais quand on est dessus, même il y a des  
parties de parc qui ont été avec des pancartes qui disent *Défense de passer sur notre terrain*, qui  
encore privatisent. Même les quais, il y a des quais qui sont quand même cadenassés. Donc  
1125 même l'accès à l'eau, ce n'est pas tous les quais, tous les endroits qui sont accessibles aux  
citoyens.

Donc c'est ça, on est un quartier qui, en théorie, devrait pouvoir avoir accès à l'eau, tous  
les citoyens pourraient avoir accès, mais c'est soit les gens qui transitent en voiture, qui ont  
accès à l'eau par l'autoroute, et/ou les accès privilégiés privatisés. Donc les revendications, ça  
1130 serait pour que ce soit considéré dans l'aménagement futur.

Il y a aussi, oui, c'est ça, la fameuse... Avec l'accès, l'entrée par le pont Victoria, il y a la  
roche, la plaque qui commémore le travail, puis les décès des Irlandais qui ont contribué à la  
construction du canal et du quartier, et il y a un parc commémoratif, il y a le réaménagement du  
1135 parc. Encore tout prendre ces occasions-là pour avoir un système pour verdir et avoir du  
transport actif aussi. Je ne sais pas si j'oublie...

**M. YVES PROVENCHER :**

1140 L'élargissement des berges.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

Ah oui, c'est ça. Oui. Tant qu'à déplacer l'autoroute qui pourrait devenir un boulevard  
1145 urbain, avoir quelque chose à échelle plus humaine et aussi, bon, de pas juste faire quelques  
centimètres mais avoir une bonne distance, un lieu public. Je ne sais pas si vous avez des  
questions?

**LA PRÉSIDENTE :**

1150

Oui. Je vois que vous avez des notes. Est-ce qu'on pourra y avoir accès?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1155

C'est le PowerPoint.

**LA PRÉSIDENTE :**

1160

La présentation?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

Oui.

1165

**LA PRÉSIDENTE :**

Que vous allez déposer?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1170

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1175

Parfait. Est-ce qu'il y a des questions?

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1180 Oui. Ma question est pour monsieur Provencher parce que c'est le premier volet, en fait, le volet environnement dont vous avez parlé. Vous avez parlé des nuisances.

**M. YVES PROVENCHER :**

1185 Oui.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1190 Bien sûr, dans le secteur, il y a évidemment la circulation de transit, il y a... De toute manière, il y a les poussières, il y a les trains, il y a... Et vous avez dit aussi, bon, que les futurs projets, même dans la construction, dans la préparation des futurs projets, que les nuisances soient atténuées mais que de toute manière, pour l'avenir aussi, que les nuisances soient non pas ramenées au niveau actuel mais qu'elles soient vraiment diminuées, que l'impact des nuisances... Alors, compte tenu de la présence, par exemple, si on regarde à la Pointe-du-Moulin d'un certain nombre d'industries lourdes, le Port de Montréal qui est là aussi, comment est-ce  
1195 que vous imaginez que les nuisances pourraient être atténuées? Que ces nuisances-là actuelles puissent être atténuées?

**M. YVES PROVENCHER :**

1200 Bien, c'est sûr que nous, on travaille pour Pointe-Saint-Charles. Donc on pensait moins du côté de la Pointe-du-Moulin avec ces industries-là, on pensait vraiment plus au secteur Bridge et le secteur Bonaventure avec le parc des entreprises. Donc c'est plus avec les voies ferroviaires qui pourrait être imaginé des écrans végétaux, des écrans de végétal en fait pour atténuer le bruit ou d'autres styles d'écran, oui.

1205

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et c'est particulièrement le bruit qui est la principale nuisance?

1210 **M. YVES PROVENCHER :**

Oui, oui.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1215

Moins la poussière.

**M. YVES PROVENCHER :**

1220

Bien, c'est la poussière aussi avec les voitures, puis tout ça, avec le transit, mais on propose aussi de dévier le transit, qu'il ne passe plus par la rue Bridge et Wellington, qu'il passe juste par l'autoroute Bonaventure ou le pont Champlain. Donc en évitant ça, bien, ça diminuerait beaucoup aussi la poussière, oui.

1225 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1230

Question?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1235

Oui. J'aurais une question et justement cette carte qui est à la fiche est très appropriée



pour ma question. Compte tenu que Pointe-Saint-Charles est un des deux seuls quartiers de Montréal qui n'a aucun accès au fleuve – Mercier-Ouest étant l'autre – je présume alors que votre pont d'accès du parc Marguerite-Bourgeoys vers le futur parc des Berges, est donc, je présume, vraiment un élément stratégique de votre positionnement en termes d'accès au fleuve.

1240

**M. MARTIN CLOUTIER :**

Effectivement.

1245

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Bon, pouvez-vous élaborer là-dessus un peu?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1250

Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1255

Parce que vous avez glissé rapidement.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1260

Oui, désolé. Oui. C'est le lien privilégié. On a essayé de... On a fait des essais récemment pour se rendre du quartier au fleuve et on n'est pas capable de se rendre en vie de l'autre côté. Mais il y a la voie ferrée, il y a l'autoroute et tout. On a essayé, c'est impossible. Donc ça, c'est un pont – oui, j'ai passé vite – mais c'est une passerelle pour le transport actif, piéton, vélo, avec accès pour personnes même en chaise roulante et tout. Oui, oui, c'est le lieu. Puis, bon, le parc Marguerite-Bourgeoys, c'est un parc de détente, donc. Il y a un autre parc, mais

1265

malheureusement, on ne le voit pas sur l'autre, mais entre la Maison Marguerite-Bourgeoys qui est le lieu historique, l'autre côté, il y a le parc Jeanne Le Ber, il y a une école aussi qui est là, donc les deux plus gros espaces verts de Pointe-Saint-Charles sont là mais sont malheureusement dos à tout. La voie ferroviaire est coupée par l'autoroute et tout. Donc on n'a pas le choix de penser à avoir un lien pour pouvoir accès aux berges du fleuve.

1270

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça, parce qu'il y a quand même beaucoup, beaucoup d'éléments à enjamber.

1275

**M. MARTIN CLOUTIER :**

Oui.

1280

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Je présume que vous pensez à quelle sorte de partenariat pour y arriver au fond?

**M. MARTIN CLOUTIER :**

1285

Pour cette passerelle-là?

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1290

Oui.

**M. MARTIN CLOUTIER :**

Vous savez qu'on a pensé à la Ville mais il y a aussi le partenaire des ponts. Quand ils

1295

ont fait le pont, il y a des dommages collatéraux, je pense que ça fait partie des dédommagements ou des choses pour contribuer à redonner un accès à la communauté. Donc je pense que ça fait partie du...

1300 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K., très bien, je pense c'est de penser à une stratégie de partenariat pour y arriver.

1305 **M. MARTIN CLOUTIER :**

Puis, cette passerelle-là évidemment pourrait être verte et le plus vert possible en respect avec la nature. C'est sûr qu'on passe par-dessus les voies ferrées, il y a une hauteur minimum à respecter et tout pour pas empêcher le transport et le commerce, on est quand même dans un quartier d'origine assez industrielle.

1310 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Là, vous soulevez quelque chose d'autre. Donc vous pensez un peu à l'image du parc Jean-Drapeau, s'il y a un corridor vert.

1315 **M. MARTIN CLOUTIER :**

Oui.

1320 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Bon, ça, c'est vraiment un autre gabarit. Là, on parle de quelque chose de plus large.

**M. YVES PROVENCHER :**

1325

Bien, c'est sûr que l'idée principale, c'est pour réduire les îlots de chaleur. Donc on passe par-dessus les voies ferrées, c'est un îlot de chaleur déjà. Si on veut que les gens aillent de manière confortable, ça doit être verdi. C'est sûr que l'idéal, si on veut vraiment rêver, ça serait vraiment super que la biodiversité puisse aussi passer sur ce pont-là, mais, bon, on n'est pas en contact avec le budget ou la possibilité.

1330

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Merci beaucoup de votre contribution.

1335

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur Cloutier et Monsieur Provencher. J'inviterais maintenant Hélène Doyon et monsieur Philippe Pomerleau, s'il vous plaît. Bonsoir!

1340

**M. PHILIPPE POMERLEAU :**

Bonjour, Madame la présidente! Bonjour, Monsieur et Madame les commissaires. Je me présente, Philippe Pomerleau, directeur régional des opérations d'ADM Agri-Industries, mieux connue à Montréal sous l'enseigne Five Roses au-dessus des moulins à farine.

1345

ADM Agri-Industries est une division de *Archer Daniels Midland* qui œuvre depuis plus de 100 ans dans le secteur de la Pointe-du-Moulin ou qui opère un site depuis plus de 100 ans. Sont présents avec moi Hélène Doyon, urbaniste et consultante pour ADM, Pierre-Emmanuel Paradis, économiste et auteur de *L'expertise en économie* annexée au mémoire et Luce Lafontaine, architecte et auteure de *L'expertise en patrimoine* annexée au mémoire.

1350